

Note de présentation brève et synthétique

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Budget annexe

Service Enfance Jeunesse Mirevalais S.E.J.M.

Le compte administratif du Service Enfance Jeunesse Mirevalais (S.E.J.M) a été créé au 1^{er} janvier 2018 regroupe les activités périscolaires, l'accueil des mercredis, la garderie du matin/soir, et le centre de loisirs (ALSH).

Ce budget n'a qu'une section de fonctionnement.

A la clôture de l'exercice 2021, le compte administratif du budget annexe fait apparaître un résultat positif global de 58 502.87€.

Dépenses de fonctionnement : 709 872.00€

Recettes de fonctionnement : 682 034.14€

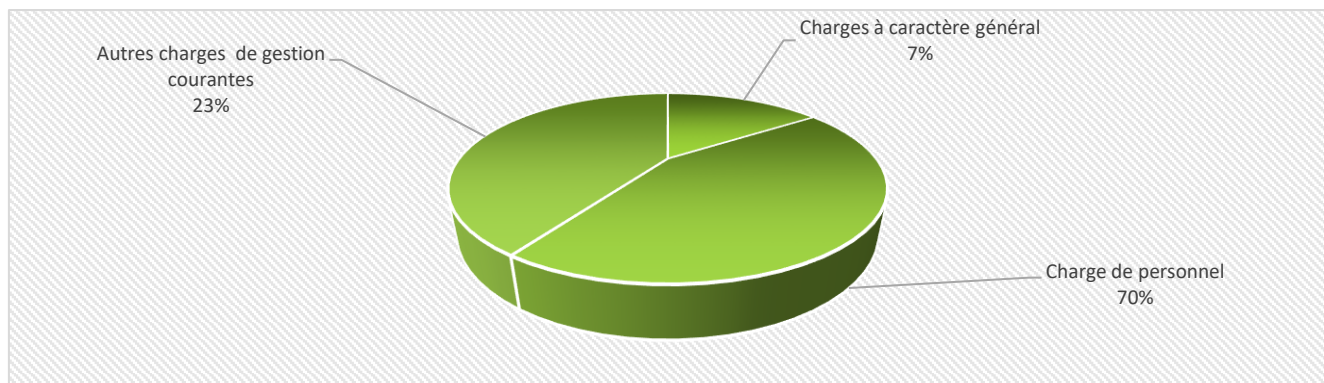
LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés 2020		86 340.73€
Opérations de l'exercice 2021	709 872.00 €	682 034.14€
TOTAUX 2020	709 872.00 €	768 374.87€
<i>Résultat de clôture 2021</i>		58 502.87€

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES de Fonctionnement		REALISÉ 2021
011	Charges à Caractère Général	49 926€
012	Charges de Personnel	502 541€
65	Autres Charges Gestion Courante	157 405€
TOTAL Dépenses de fonctionnement		709 872€

- Chapitre 011 : Charges à Caractère Général : Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les dépenses des activités du centre de loisirs, les transports, les activités péries et extra scolaires.
- Chapitre 012 : Charges de Personnel : Ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel pour l'exercice 2021.
- Chapitre 65 : Autres Charges Gestion Courante : Il concerne le règlement des repas servis durant l'année aux enfants pour 116 843€.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES de fonctionnement		REALISÉ 2021
70	Produit des Services des Domaines	163 984€
74	Dotations et Participations	515 207€
75	Autres produits de gestion courante	2 761€
77	Produits exceptionnels	82€
TOTAL Recettes de Fonctionnement		682 034€

- Chapitre 70 : Produit des Services des Domaines : Ce chapitre représente l'encaissement de la participation des familles pour le versement des repas, de l'accueil du matin et soir et des activités de l'ALSH.
- Chapitre 74 : Dotations et Participations : Le versement de la subvention de la commune pour 434 647€ et le versement participatif de la Caisse d'allocations familiales CAF 80 560€.
- Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante : Ce chapitre concerne les titres émis pour les impayés du centre d'accueil de loisirs et la restauration scolaire.
- Chapitre 77 : Produits exceptionnels : Encaissement impayés cantine

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

